

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE



**AVIS DE RESULTAT DE MARCHE
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Ville de La Crau
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	http://lacrau.marcoweb.fr
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en vue de la modification du PLU de la ville de La Crau
Type de marché	Services
Lieu(x) d'exécution	Mairie de La Crau
Classification CPV	sans objet

PROCEDURE

Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28-III du CMP
Allotissement	Non
Critères d'attribution retenus	1-Prix de la prestation : 40 % 2-Méthodologie proposée et adéquation avec le planning (y compris enquête publique) : 60 %

ATTRIBUTION

Nombre d'offres reçues

3

Date d'attribution

18/08/2015

Nom et adresse du titulaire

CITADIA CONSEIL - 45 rue Gimelli - 83000 TOULON

Montant final du marché ou du lot attribué

Tranche ferme : 5 500,00 € ht - Tranche conditionnelle 1 : 650,00 € ht - Tranche conditionnelle 2 : 650,00 € ht

Numéro du contrat

2015LC02

Sous-traitance déclarée

non

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon

5, rue Racine - BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

30/09/2015

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect des secrets protégés par la loi, notamment du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villedelacrau.fr

N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que la publication du présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours en contestation du contrat auprès du Tribunal Administratif de Toulon,